



## DÉCLARATION LIMINAIRE CTL 06/10/2022

Madame la Présidente,

Monsieur le président de la République a expliqué aux français que c'était « la fin de l'abondance, de l'insouciance, de l'évidence ».

Parlait-il des législatives où son parti a perdu la majorité absolue ?

S'adressait-il aux 1 % des français les plus riches ? Apparemment non car le ministre de l'Economie ne veut pas de la taxation des supers profits !

Parlait-il aux 9,2 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté ? Non plus car l'abondance, ils ne connaissent plus ce mot depuis longtemps...

Alors peut être aux agents des Finances Publiques et autres salariés, certains ayant des bas salaires.

Des primes sont généreusement accordées à quelques salariés du privé, mais exemptes de cotisations servant à la sécurité sociale française et à la solidarité !

Dans le contexte actuel d'une inflation record, faire ses courses, accéder à la culture ou partir en vacances est de plus en plus difficile pour les travailleurs.

D'autant plus que le code du travail prévoit une indexation du SMIC sur l'inflation mais pas d'indexation des salaires sur le SMIC.

Pour la DGFIP cela se traduit par un tassement des grilles de catégories B rattrapées par les grilles de catégorie C.

De plus, les 7 premiers échelons d'Agent Administratif C1 et les 3 premiers d'Agent Administratif C2 sont au même indice majoré soit 352 donc perçoivent le même traitement !

Comme le stipule l'article L.522-2 du Code Général de la Fonction Publique « L'avancement d'échelon est accordé de plein droit. Il a lieu de façon continue d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur. Il est fonction de l'ancienneté, il se traduit par une AUGMENTATION DE TRAITEMENT ».

Aussi, le syndicat national CGT Finances Publiques vient d'engager un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État.

Alors l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice accordée ne couvre pas le retard des années de gel de ce point.

La DGFIP essaie par tous les moyens de recruter, maintenant en faisant de la publicité sur une baguette de pain ! Au lieu de payer des frais de publicité, une augmentation de salaire serait nettement plus appréciée et attractive non ?

La prime au mérite ou bien à l'attractivité sont de nouvelles sources d'inégalités entre les agents.

Au sujet de la mise en place du Service de Gestion Comptable de Marmande, les représentants de la CGT voudraient apporter une remarque importante :

Lors du CTL du mois de Octobre 2021, nous avons demandé à la Direction un bilan de la création du SGC d'Agen afin d'anticiper les problèmes pour la création du SGC de Villeneuve sur Lot. « C'est trop tôt a affirmé la Direction ». Nouvelle demande lors du CTL au mois d'Avril 2022 : ordre du jour bilan du SGC de Villeneuve sur Lot et de la Paierie Départementale, mais toujours rien pour Agen : « Nous avons vu avec le chef de service » a répondu la Direction.

Or, le 22 Mars 2022, une intervention du chef de division SPL de la DDFIP 47 a été publiée lors d'une réunion à la Délégation Sud Ouest.

Les représentants du personnel n'ont plus le droit de connaître les conditions de travail des agents ? A quoi servons-nous alors ? Pour un vote oui ou non vous appliquez sans réfléchir les ordres venus d'en haut...

Les représentants de la CGT viennent pour dénoncer les ravages commis par le NRP que vous imposez par tous les moyens à vos collègues, Madame la Présidente.

Oui le mot ravage est bien employé : Tout ce qui fonctionnait à peu près dans les services se retrouve complètement désorganisé, sans vision à court et moyen terme. Un retour d'expérience a de nouveau été demandé pour le SIP Départemental car le SIE Départemental se profile : nouveau refus de la Direction « il faut attendre une année ». Le chef de service parle néanmoins « d'un progrès dans le changement d'approche initié depuis la mise en place du SIP : « industrialisation » du process de recouvrement forcé et harmonisation »... Cela confirme donc le terme d'usine que devient un SIP comme les Services de Gestion Comptable et la gestion des titres et des mandats !

En tant qu'agent de l'Antenne d'Agen, je vais quand même vous lire l'expression des collègues (expression donnée à Monsieur Lefeuvre pour lecture auparavant).

Vous la trouverez en annexe de la déclaration liminaire. Elle sera complétée par les agents de Marmande et Villeneuve d'ici la fin de l'année.

En résumé, les charges ont considérablement augmenté en début d'année pour la comptabilité : 4 Banques De France, les opérations de caisse et de chèques des 4 antennes , les écritures du Département Informatique et les dégrèvements de tout le département. Ceci avec un agent absent en congé parental au bout de 3 semaines (situation connue de la direction auparavant).

Les collègues du Recouvrement Forcé ont évidemment continué à aider aux opérations comptables.

Autres problèmes :

- les répartitions géographique et alphabétique ont perturbent grandement les agents et surtout les usagers.
  - la communication entre les agents des différentes antennes
  - une désorganisation en service de Gestion depuis le 5 Septembre 2022 et la note du chef de service (charges toujours présentes et manque de pratique gestion amiable).
- Globalement, un manque d'organisation par le management et aussi un manque de communication aux usagers, aux institutions extérieures et aux employeurs.

Autre sujet à l'ordre du jour, la création du SIE Départemental :

Où sont les compte rendus des groupes de travail organisés par la Direction ?

Comment les représentants syndicaux peuvent juger de la bonne organisation à mettre en place ?

A moins que la DDFIP 47 ne mette encore une fois les syndicats à l'écart avant de leur dire à la fin « voilà ce que les agents ont décidé en parfaite concertation avec la direction » ?

Encore un ordre venu de Paris à exécuter loyalement...

Enfin, les représentants de la CGT s'étonnent de ne pas voir aborder en CTL le compte rendu du « grand remue méninges » de la DDFIP 47.

Un autre oubli de la Direction sûrement.

La DGFIP a convié les syndicats à un groupe de travail sur les conclusions :

Elle indique que certaines thématiques paraissent suffisamment consensuelles pour leur donner une place dans les futures lignes stratégiques... d'autant plus qu'elles sont en résonance avec les priorités assignées par la première ministre. La messe est dite !

Les projets 2023-2027 pourraient donc être :

- la poursuite et le développement du tout numérique,
- L'individualisation des règles de gestion,
- des réformes contestées par leurs acteurs eux-mêmes comme le foncier innovant, l'unification du recouvrement,
- le développement des SFACT et des centres de gestion financière, le conseil en lieu et place du contrôle,
- MAIS aussi les « flex-office » ou une surveillance accrue sur le fait que les réformes sont bien mises en œuvre (attention aux récalcitrants)...

Tout cela saupoudré de « on va bien s'occuper de vous », « vous aurez des moyens », etc, etc.

L'objectif de nos gouvernants n'a pas changé : déstructurer notre administration, comme l'ensemble de la fonction publique, au bénéfice de la finance et des plus riches.

**La CGT Finances Publiques 47** continuera à défendre le service public, la qualité et l'exercice de nos missions, la proximité avec les populations, les conditions de travail et de vie des agents, la reconnaissance de leurs qualifications et de leur professionnalisme.

## RETOUR EXPÉRIENCE SIP DÉPARTEMENTAL ANTENNE AGEN

Le SIP Départemental se caractérise par un manque de moyens entre l'objectif affiché et la gestion au jour le jour de l'Antenne d'AGEN.

- Mise en place très longue. L'organisation a été floue pendant plus 3 mois et ceci a posé des difficultés dans le travail au quotidien.

La comptabilité centralisée a posé le problème de la masse de travail à effectif constant obligeant le service recouvrement à venir l'épauler et le mobilisant une grande partie du temps (notamment au niveau comptabilité avec 4 Banque De France, les comptes d'imputation provisoires, les journaux du Département Informatique, les dégrèvements...).

On traite surtout l'urgent tout en essayant d'aider les collègues.

La nouvelle organisation n'a pas été pensée avant le 01/01/2022. En effet un agent en renfort à la comptabilité mais en congé parental au bout de 3 semaines, situation connue par la DDFIP à l'automne 2021.

- La centralisation sur Agen a amené de nouvelles tâches et une hausse de celles existantes : tri du courrier, appels téléphoniques (numéro unique sur les poursuites...) etc.

- la relation avec les collègues des autres sites est bonne mais il est parfois compliqué de se joindre.

Le recouvrement sur 3 sites géographiques posent plusieurs problèmes :

- répartition alphabétique alors que la gestion est répartie géographiquement.

Un problème d'assiette, par exemple une demande de dégrèvement, pourrait être réglé facilement avec les collègues sur place.

La départementalisation nous oblige d'abord à déterminer quel est le secteur d'assiette concerné (par code commune sur ILIAD), et procéder par mail et scan pour toute demande. (==> perte de temps).

- Confusion pour le contribuable, toujours aujourd'hui, même s'il doit être correctement renseigné depuis n'importe quelle antenne. (un dossier de Fumel de la lettre A, une poursuite qui vient d'Agen et un dossier géré par Tonneins!)

- Usagers mécontents par les mises en demeure envoyées après des SATD (6 avril = cachet ecopli 3 mai!)

- Problème de communication entre collègues, l'essentiel des informations est véhiculé par mail plutôt que verbalement (==>perte de temps)

- Encadrant à distance et non plus sur place (pour le RAR).

- Manque de connaissance de l'organisation des secteurs de gestion et du recouvrement (y compris à Agen)

- Habilitations tardives à certaines applications.

- Cachets du nouveau poste comptable très longs à venir

- Retrait du lecteur de chèques « Panini » pourtant très pratique pour les recherches (oui nous avons encore des chèques...)

- Problème à la caisse résiduelle : beaucoup de documents ne sont pas encore au format avec le code Datamatrix

- Automate des poursuites à régler : SATD sur 2 comptes bancaires en même temps et positifs pour la même dette. Même un cas où 2 SATD positives plus le paiement de la personne !

Qui répond à l'utilisateur après ? Qui retraite l'excédent de versement ?

SURENDETTEMENT : 370 dossiers à Agen avant 2022, environ 550 après le 1<sup>er</sup> Janvier pour une seule personne ! Quelqu'un qui aide ?

Le management n'est pas à la hauteur de ce que les agents attendaient. Il est fortement ressenti un manque de communication avec les agents C et B, il faut passer par le cadre A qui gère le service gestion (ex assiette). Ordre du chef du SIP. Le service gestion antenne d'Agen se sent esseulé et le service est désorganisé.

Il demeure beaucoup de retard dans les listes 2, 3, 4 de l'émission de la campagne impôt sur les revenus 2021, le contentieux TH, TF, IR des années antérieures non prescrites. De plus à compter du 01/09/2022 le service gestion se retrouve à gérer le recouvrement amiable en plus de la banque d'accueil, les rendez-vous physiques, téléphoniques, le contentieux taxes foncières. Sans oublier les agents désignés volontaires dans les permanences France Services.

Plus de 350 e-contacts en attente au mois de Juin . La priorité était donnée à la saisie des déclarations papier (ah bon il y en a encore...). Aujourd'hui plus de 1000 e-contacts pour tout le département !

Les e-contacts sont traités par toutes les antennes quel que soit l'utilisateur et la commune de résidence, donc par tous les agents, sans parfois être suivis par la personne qui a répondu à la 1<sup>ère</sup> demande.

Aucune initiative ne doit être prise, il faut attendre que le cadre A nous donne le travail à effectuer sur un planning ou par distribution au jour le jour.

RIB des antennes supprimés au 1<sup>er</sup> Juillet 2022 : problèmes pour les délais longs antérieurs à 2022, aux virements des employeurs et aux contribuables en surendettement. Des virements du mois de Juillet 2022 des caisses de retraite ont même été rejetés.

Quelle information donnée par le SIP Départemental et/ou la DDFIP 47 ?

Les notaires n'ont, semble t'il, pas tous été informés de la création du SIP Départemental ?

Les collègues des autres services (ainsi que les collègues du 0 809...) sont ils au courant de la nouvelle organisation suite à la note du chef de service du 5 Septembre 2022 soit il y a un mois maintenant ?